RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE D'ASTRIDA.- Astrida, le 20 décembre 1960.-

Nº6344/Ens.2.-

Objet:

Attestation de revenus.-

A Monsieur le Directeur Ecole de Moniteurs

SAVE .-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé MURANIRA, père de l'élève NTURO Fréderic, n'a pas de revenus annuels en argent frais.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.-

Pour l'Administrateur de Territoire, Le Secrétaire de Territoire,

E.LENOIR,-

Commun Kinyamakara Chefferie Bufundu Erritoire Ottida Boundmetin SEZIRAHIGA Gament Le nomme NIURO Frédéric, élève à l'École de moniteurs. Feères Maritz Sa mère de trouve dans l'impossibili. Je de lui trouver le minerval, car elle et his fauvres et sa maisout a été incurbiée et démolie dans Is houbles du systembre dernier 1950 Vaches: néant Cherrs: 2 Falant 120f. Lils de Muranina. Caféiers: méant Tohyamba: néach. Fait à Knigamalana 28/10/60 Bougenshe SEZIRAHIGA Laurel